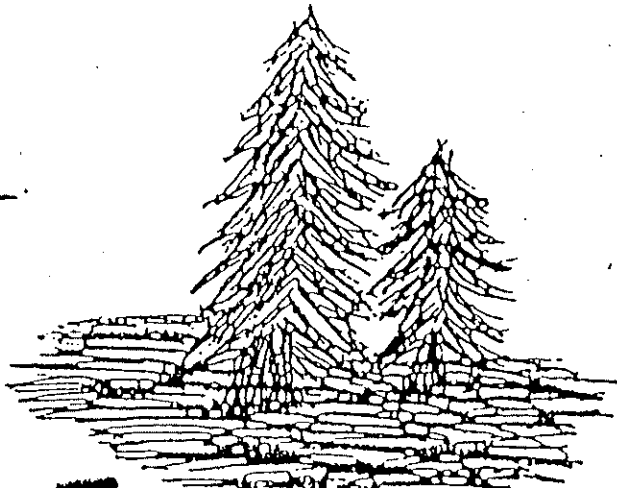


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

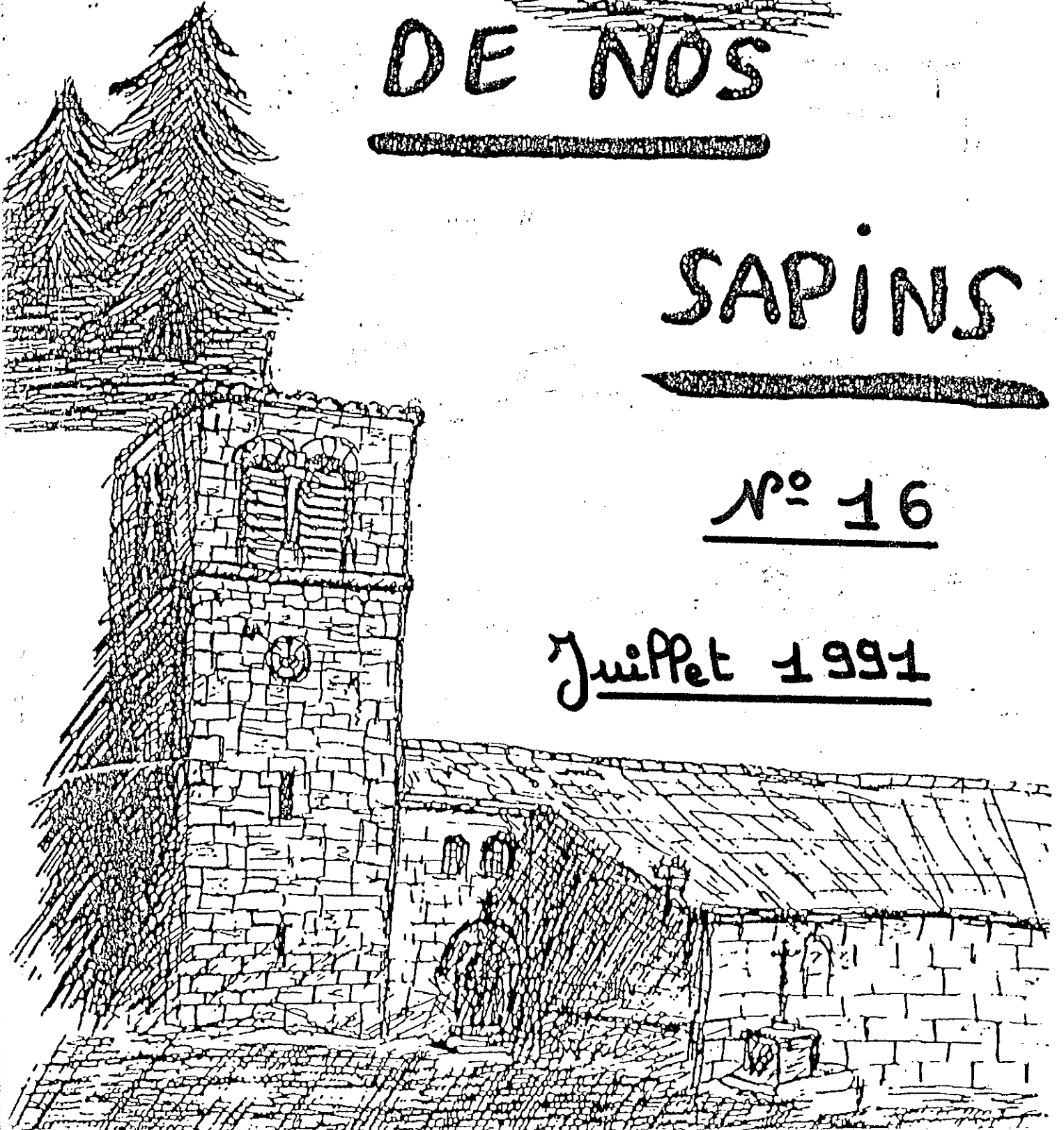


DE NOS

SAPINS

N° 16

juillet 1991



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 H 30 à 17 H 30
- le mardi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le jeudi de 9 H à 11 H 30
- le vendredi de 9 H à 11 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 30
- le samedi de 9 H à 11 H 30.

Permanence pendant les vacances : du 14 Juillet au 15 Août, une permanence sera assurée les :
- MARDIS - JEUDIS et SAMEDIS - de 10 H 30 à 12 H.
En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjointes aux numéros de téléphone habituels.

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43
Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
Mme PAULET M. 71.61.17.68
M. CIGIOTTI O. 71.66.23.59
Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame DREVET.
Permanence : le jeudi matin de 9 H à 10 H, en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.
- . M. RASCLE M.

URBANISME :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme PAULET M.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. EPALLE C.
- . Mme RASCLE R.

BUDGET ET FINANCES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. BRUNON J.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. DIGONNET H.
- . Mme THEVENET M.C.

ECOLES, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES :

- . M. DU PELOUX G.
- . Mme THEVENET M.C.
- . M. BRUNON J.
- . M. CHARRAS J.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme RASCLE R.

LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . M. CROZE A.
- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. MANEVY M.

BULLETIN ET INFORMATIONS MUNICIPALES :

- . M. DU PELOUX G.
- . M. CIGIOTTI O.
- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . Mme THEVENET M.C.

LE MOT DU MAIRE

Voilà huit années, déjà, que ces ECHOS DE NOS SAPINS vous apportent chaque semestre - c'est notre n° 16 - des informations sur la vie de notre commune et les projets de votre Conseil Municipal .

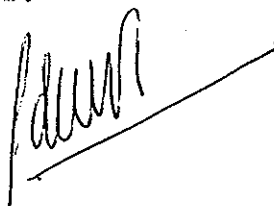
Je souhaite qu'à travers ces bulletins vous découvriez davantage toute la vitalité de notre petite communauté de ST-ROMAIN.

Cette vitalité, nous la devons à tous ceux d'entre vous qui acceptent - dans des domaines divers et nombreux - de prendre des initiatives et des responsabilités : conseillers municipaux, responsables et membres de nos associations, parents, etc...

En ce début de l'été, je me réjouis, tout particulièrement, de ce qui se met en place pour les plus jeunes : centre aéré pendant le mois de Juillet, nouvelles équipes de foot pour les "Poussins" et les "Pupilles", projet d'un nouveau terrain de jeux. De la part de tous ceux qui en bénéficieront, je remercie celles et ceux qui ont permis ces réalisations et qui en ont accepté les responsabilités.

Et à tous, je souhaite bien sûr :

BONNES VACANCES.



LE BUDGET COMMUNAL POUR 1991

Le 18 Mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de 1991 qui se résume à travers les principaux chiffres suivants :

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les Recettes :

- Impôts locaux.....	778.000 F
- Redevance pour ordures ménagères.....	81.000 F
- Allocation compensatrice de l'ETAT sur TAXE....	102.000 F
PROFESSIONNELLE	
- Dotation globale de fonctionnement de l'ETAT...	936.000 F
- Revenus de nos immeubles et salle des fêtes....	81.000 F
- Intérêts financiers reçus sur nos créances.....	62.000 F
- Divers.....	69.000 F
	<hr/>
	2.109.000 F

b) Les Dépenses :

- Personnel, gestion générale et fournitures.....	418.000 F
- Entretien, électricité, eau, assurances.....	217.000 F
- Intérêts financiers sur nos dettes.....	187.000 F
- Participations diverses.....	283.000 F
- Impôts et taxes.....	43.000 F
- Divers.....	18.000 F
- Excédent économisé pour investissements.....	943.000 F
	<hr/>
	2.109.000 F

Ce budget est en hausse de 9,5 % sur celui de 1990, mais, nos dépenses courantes de fonctionnement n'augmentent que de 1 %, ce qui nous permet une augmentation très importante de notre excédent économisé pour investissements qui passe de 769.000 Francs à 943.000, soit + 22 %. Cette épargne annuelle a plus que doublé en 5 ans et nous a permis de financer tous nos investissements sans faire appel à l'emprunt pendant 5 années consécutives.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les Recettes :

- Subventions sur travaux de voirie.....	34.000 F
- Subventions des BATIMENTS DE FRANCE sur EGLISE.....	156.000 F
- Epargne sur budget de fonctionnement.....	943.000 F
- Remboursement de TVA sur travaux 89 et taxe équipement.	137.000 F
- Remboursement de capital sur nos créances.....	159.000 F
- 1er versement de DSR sur bâtiment de stockage.....	42.000 F
- Amortissements.....	6.000 F
- Avance court terme sur TVA EGLISE.....	145.000 F
- Emprunt à 10 ans pour travaux EGLISE (Annuités.....	130.000 F
Département)	
	1.752.000 F

b) Les Dépenses :

- Remboursement d'emprunts.....	212.000 F
- 1ère tranche de travaux sur l'EGLISE.....	815.000 F
- Travaux sur chemins communaux.....	287.000 F
- Affectation au budget ASSAINISSEMENT (Egoûts LA FAYE)..	237.000 F
- Achats de terrains.....	80.000 F
- Matériel pour pompiers.....	25.000 F
- Eclairage public, signalisation.....	33.000 F
- Travaux sur bâtiments communaux et divers.....	63.000 F
	1.752.000 F

III - INVESTISSEMENTS "SECTION ASSAINISSEMENT"

a) Les Recettes :

- Prélèvement sur budget principal.....	237.000 F
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement ASSAINISSE- MENT	11.000 F
- Subventions du Département.....	220.000 F
- Amortissements.....	19.000 F
- Emprunt long terme.....	80.000 F
	567.000 F

b) Les Dépenses :

- Remboursement d'emprunts.....	17.000 F
- Egoûts de LA FAYE.....	511.000 F
- Remplacement turbine station d'épuration.....	39.000 F
	567.000 F

Si l'on tient compte des reports de l'année 1990 (575.000 F), c'est donc un total d'investissements engagés de 2.420.000 Francs, (hors remboursement d'emprunts) dont le financement est ainsi assuré :

. Subventions (annuités du Département incluses) :	585.000	24 %
. Avances court terme	145.000	} - 9 %
. Emprunt long terme	80.000	
. Autofinancement	1.610.000	67 %
	2.420.000	

- LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

- NOS TRAVAUX SUR L'EGLISE -

Rappelons, en quelques mots, les travaux proposés par nos architectes après l'expertise très complète effectuée il y a plus d'un an :

- Travaux indispensables concernant la structure même de l'église : les murs latéraux de la nef centrale ont tendance à s'écarter ; ceux du chœur font apparaître des fentes importantes. Il s'agit, donc, là de travaux indispensables à la sécurité du bâtiment.

- Réfection complète de la charpente et de la couverture de l'église et du clocher ; il y a urgence sur le clocher.

Bien entendu, les travaux sur la structure et sur la toiture sont indissociables : la consolidation des murs ne peut être faite qu'après découverte complète du toit.

- Travaux sur les façades extérieures : réfection complète des crépis, rejointage des pierres, zinguerie, drainages latéraux, etc...

- Travaux intérieurs : plafonds, voûte, boiserie, électricité, peinture, etc...

Tous ces travaux constituent un ensemble important et très complet dont nous connaissons, maintenant, le coût très précis (résultat de l'appel d'offres) : 2.118.000 F. hors taxes. A l'intérieur de ce montant, nous avons choisi une modification de la forme actuelle de la toiture (dépense de 180.000 F environ), car, elle permet, à la fois, un meilleur renforcement des structures et redonne à l'ensemble de l'église une forme plus proche de sa forme ancienne.

Le Conseil ne voulant s'engager qu'avec prudence, et, avec la certitude de financements suffisants, a découpé son appel d'offres aux entreprises en 4 tranches, dont les 3 dernières sont "conditionnelles". Les prix de ces tranches sont valables 3 ans, mais, seront réajustés en fonction des indices du bâtiment. Le Conseil restera donc libre de commander ou pas ces tranches conditionnelles.

Au cours de sa toute dernière réunion du 1er Juillet, le Conseil Municipal a voté la commande de la 1ère tranche pour un montant hors taxes de 709.097 F ; les travaux de cette tranche débuteront dès Septembre et devraient s'étendre sur 6/7 mois environ ; ils concerneront la réfection de la toiture et la consolidation des structures.

- EGOUTS ET EPURATION DES EAUX à LA FAYE -

Là aussi, l'ouverture des offres des entreprises a eu lieu le 20 Juin ; c'est l'entreprise DRIOT-PETIOT de Monistrol qui a été retenue à un prix un peu inférieur à notre prévision. Les subventions nous sont d'ores et déjà accordées : 220.000 F par le Conseil Général et 22.500 F par l'Agence de Bassin.

Le projet étant techniquement prêt, le Conseil a décidé la passation immédiate du marché : les travaux doivent commencer début Septembre et pourraient être achevés à la fin de l'année.

Merci aux propriétaires concernés qui nous ont rapidement donné les autorisations de passage et d'implantation, permettant ainsi à ces travaux d'être réalisés comme prévu dans l'année 1991.

- LA CARTE COMMUNALE -

Comme nous vous l'avions indiqué dans nos précédents bulletins, les travaux d'élaboration de la carte communale se sont poursuivis au cours de ces derniers mois. Vous avez été informés, par affichage et dans la presse, que le document était tenu en mairie, à la disposition de toutes les personnes intéressées ; vous avez été nombreux à la consulter, tandis qu'un certain nombre d'entre vous ont fait part de leurs remarques ou demandes.

Une dernière réunion de la Commission d'Urbanisme avec la Direction de l'Équipement, a eu lieu le 17 Juin ; après avoir apporté quelques retouches au document précédent, accord a été donné au document définitif et le Conseil du 1er Juillet a, également, voté son approbation.

Cette carte communale est, donc, actuellement en attente de l'arrêté préfectoral qui la fera entrer en vigueur pour une durée de 4 ans. Elle définit, donc, dorénavant la localisation possible des futures constructions et constitue l'outil qui permet d'instruire les différentes demandes de permis de construire. C'est un instrument assez souple puisqu'au bout de la période de 4 ans, le Conseil doit en demander la prorogation pour une nouvelle durée de 4 ans ou soumettre ses propositions de modification.

- LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DUNIERES / ST-ROMAIN -

Créé il y a tout juste un an, le Syndicat avance dorénavant à grands pas dans son projet d'une zone d'activités industrielles à CHAMBAUD.

L'étude d'impact de ce projet est en cours d'achèvement et le Syndicat y attache une grande importance, voulant que ce projet soit une "belle réalisation", prenant en compte tous les aspects de son environnement : disposition des plates-formes, talus, voisinage, réserve d'eau, rideaux d'arbres, bosquets protecteurs, etc... C'est dans cet esprit que notre architecte termine actuellement le projet d'implantation des différents lots. De son côté, le bureau d'études va définir, très prochainement, le détail et les estimations des travaux à effectuer : voirie, eau, égouts, électricité, réserve d'incendie, épuration des eaux, etc... A partir de toutes ces études, les dossiers de demande de subventions seront déposés rapidement auprès de la Région et du Département. Dans l'état actuel d'avancement, on peut penser que l'enquête administrative légale devrait intervenir en Septembre/Octobre et permettre d'engager alors les travaux pour une mise à disposition des lots au printemps prochain.

Pendant le même temps, le Syndicat a acquis l'ensemble des terrains concernés (environ 12 hectares) et poursuit ses contacts avec des industriels intéressés. Il est, bien sûr, trop tôt pour avoir aujourd'hui des certitudes, mais, nos espoirs sont solides de voir des emplois implantés sur le site dès l'année 93.

C'est donc là une affaire importante pour les habitants de notre secteur ; sachez qu'elle est sérieusement prise en mains par le Syndicat Intercommunal qui est bien conscient de l'enjeu de cette réalisation.

- DE NOUVEAUX APPARTEMENTS -

Dans le cadre de l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), les Soeurs ST-JOSEPH font aménager, dans leur immeuble de l'école, 4 beaux appartements disposant de tous les éléments de confort :

- Au rez-de-chaussée, deux F2 (1 chambre, salle de bains, et séjour) de 50 m².
- Aux étages, deux F4 en duplex (3 chambres, salle de bains et séjour) de 85 m².

Chaque locataire disposera, également, d'un grenier et d'une cave, tandis qu'une pièce "séchoir collectif" et un petit local de poubelles seront à l'usage commun des quatre locataires. Est, également, envisagée la construction de garages fermés.

Les travaux avancent activement, les appartements devraient être prêts pour Novembre 91. Les locataires intéressés peuvent consulter, à la mairie, les plans des appartements et se faire éventuellement inscrire pour leur location ; les demandes seront transmises aux Soeurs ST-JOSEPH.

- UN TERRAIN DE JEUX POUR LES JEUNES -

Il apparaissait, depuis quelque temps, le besoin d'un espace de jeux pour les jeunes de la commune. Cette demande a été précisée, petit à petit, par les jeunes, les parents, le Président du FOOT qui voit naître de nouvelles équipes.

Le Conseil Municipal vient donc de franchir le premier pas de ce projet en achetant un terrain d'environ 5.000 m² à proximité du stade actuel. A partir de ce terrain, maintenant acquis, il nous faut étudier plus concrètement le projet : aménagements à faire, surface concernée, subventions possibles à demander.

Les responsables sont, d'ores et déjà, au travail ; c'est donc une affaire qui est maintenant sur les rails. Nous pourrons sûrement vous en dire davantage dans notre prochain bulletin.

LES PROJETS DU CONSEIL GENERAL SUR LA COMMUNE

LA DEVIATION ROUTIERE DU BOURG

A ce jour, un bon nombre des propriétaires concernés par l'emprise de la déviation ont été contactés par la Société que le CONSEIL GENERAL a chargé de procéder, pour son compte, aux acquisitions foncières.

L'enquête administrative légale, concernant ce projet, aura très probablement lieu après la période de congès. Vous en serez informés par la presse et pourrez, alors, prendre connaissance des documents officiels qui seront déposés, en mairie, durant un mois. Sauf évènements imprévisibles, la déviation devrait être achevée en 1993.

ELARGISSEMENT DU PONT DE FARIDOUAY

Là aussi, il s'agit de travaux importants entrepris par le CONSEIL GENERAL pour l'élargissement de ce pont (route de 7 mètres et création de trottoirs).

En même temps que ces travaux, et, avec la participation de la commune, le carrefour de la Départementale avec la route communale qui dessert LES GAGEYRES et LES VIALLETONS, sera très largement amélioré : création d'un "tourne à gauche" sur la départementale et d'une aire d'arrêt pour les cars et les ramassages scolaires.

Ces travaux seront effectués en Septembre / Octobre. Ce sera là une importante amélioration de la sécurité pour tous les usagers de la route, et, particulièrement les riverains concernés.

UN APPEL A TOUS

Comme vous le constatez à travers tous ces projets, notre commune bouge et votre Conseil travaille activement pour que ST-ROMAIN se développe et que, de plus en plus, il y fasse "bon vivre" pour tous : habitants, jeunes et moins jeunes, touristes, visiteurs, etc....

Mais, il est bien des domaines où le Conseil Municipal ne suffit pas, car, c'est chacun d'entre nous qui est concerné dans la vie de tous les jours. Un ST-ROMAIN plus agréable à vivre, plus propre à contempler, c'est le résultat de toutes nos petites attentions :

- Un papier, un plastique jeté par inattention, c'est d'autres papiers, d'autres plastiques jetés, et, c'est une rue, un quartier devenus sales.

- Un vieux bidon, une ferraille, une carcasse de voiture abandonnés n'importe où, c'est, petit à petit, tout un environnement qui se dégrade.

- Un véhicule garé n'importe où entraîne d'autres, et, c'est une gêne pour tous.

- Et l'on pourrait, comme cela, continuer la liste.....

Bien sûr, il s'agit là de petites choses auxquelles on ne prête pas toujours attention. Mais, si nous nous y mettons tous, chacun pourra très vite en apprécier le résultat. Alors, d'avance, un grand MERCI à TOUS.

Le Conseil, dans ce domaine, envisage d'organiser, sur toute la commune, un grand ramassage de ferrailles, carcasses, etc... Nous vous tiendrons informés le moment venu (sans doute en Septembre).

C'EST LES VACANCES

Comme chaque année, en cette période, notre Commune de ST-ROMAIN est heureuse de retrouver ses habitants de l'été, toujours nombreux et fidèles. Pour eux, pour ceux qui visitent notre commune et pour vous tous qui êtes en vacances, quelques informations sur nos actions pour de TRES BONNES VACANCES :

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA VALLEE DE LA SEMENE

Créé conjointement avec les communes voisines de ST-DIDIER, LA SEAUVE et ST-VICTOR, notre Syndicat d'Initiative fête son premier anniversaire, mais, également, sa récente promotion en "Office de Tourisme". Ce classement est le résultat d'un gros travail effectué par l'équipe responsable qui fait preuve d'un dynamisme constant et prometteur.

Rappelons les principales actions qui ont concouru à cette promotion :

- le projet d'amélioration d'hébergement touristique, avec les 5 premiers meublés classés, ainsi que le projet de ferme-auberge qu'envisage Monsieur Claudius GUIGNAND à LA SEAUVE.
- la création de circuits pédestres sur les 4 communes.
- l'accueil au local de ST-DIDIER (rue de la République)
- la mise en place de la documentation touristique départementale et régionale, et, bientôt nationale.
- des animations importantes, dont les Olympiades du 7 Juillet.
- la permanence de renseignements ouverte 7 jours sur 7 en été, et, à mi-temps hors saison.

Toutes ces actions, animées par l'équipe du Docteur GAYTON et appliquées sur le terrain par Edith VIDAL, sont prêtes à fonctionner dès cet été et permettront, avec le temps, un apport touristique important qui fera mieux connaître les charmes et les valeurs de notre région.

Sachez que l'Office vient de faire éditer une nouvelle création de cartes postales en bois ; vous y trouverez la Toune, les Halles, l'Eglise et le Pont de la Clare pour ST-DIDIER, l'Abbaye Royale et l'Eglise de LA SEAUVE, l'Eglise de ST-VICTOR et le Château de ST-ROMAIN. Ces cartes, vendues 10 Francs, sont disponibles à l'Office, 5, rue de la République à ST-DIDIER.

L'Office signale, également, qu'il est toujours à la recherche d'appartements ou maisons pour la location (à l'année ou la période des vacances) : téléphoner au bureau : 71.66.25.72.



CIRCUITS DE RANDONNEES PEDESTRES

Vous pouvez, d'ores et déjà, acheter la petite brochure des circuits de randonnées de ST-ROMAIN : ils sont en vente au secrétariat de la Mairie (10 F).

Un grand merci à toute l'équipe de marcheurs qui a permis cette réalisation. Les circuits de ST-DIDIER, LA SEAUVE et ST-VICTOR sont disponibles à l'Office de Tourisme de ST-DIDIER.

CENTRE DE LOISIRS

A la suite de demandes formulées par quelques familles souhaitant la création d'un centre pouvant accueillir les enfants pendant les vacances et leur fournir des activités enrichissantes, nous avons créé, au sein du C.C.A.S., un CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT qui fonctionnera, comme nous y autorise la Direction Départementale de JEUNESSE et SPORTS, pour cette année, du 8 Juillet au 2 Août. Nous pourrons accueillir des enfants de 6 à 14 ans, de 8 H 30 le matin à 12 H et de 13 H 30 à 18 H. A ce jour, 29 enfants sont inscrits.

Pour encadrer ces enfants, la présence d'animatrices responsables et compétentes était indispensable. C'est pourquoi nous avons engagé 2 personnes titulaires de diplômes d'Etat exigés par Jeunesse et Sports. Elles seront aidées, dans leur tâche, par Corinne GENEST, de "Vinçon".

Cette dynamique équipe a déjà prévu de nombreuses activités. Pour n'en citer que quelques unes au programme de la première semaine du centre : activités manuelles, piscine, randonnée en forêt avec pique-nique, poneys, excursion au Parc de la Tête d'Or. Si ce centre intéresse d'autres familles, nous pouvons encore inscrire 7 enfants pour cette année. (Le nombre est limité en fonction du nombre d'adultes d'encadrement). Nous tenons à remercier des mamans qui ont bien voulu prendre en charge le fonctionnement de ce centre pour la saison 91 : Mmes GUILLAUMOND Christine, SEIGNOVERT Josée, DIGONNET Marie Thérèse, CORTIER Claudine. Si vous désirez voir se prolonger cette action (pendant les petites vacances, les mercredis, etc...) veuillez nous le faire savoir au plus tôt, ainsi que vos idées concernant les activités à proposer aux enfants. Les tarifs, pour cette année, ont été fixés à :

- . 15 F par jour, pour le 1er enfant
- . 10 F par jour, pour le 2ème enfant
- . 7 F par jour, pour le 3ème enfant.

Nous espérons que ce centre répondra à l'attente des familles qui lui pardonneront, s'il y en a, des erreurs de jeunesse.

M.C. Thevenet - M. Paulet

LE MUSEE RURAL DE ST-ROMAIN

De nouvelles pièces viennent d'y être ajoutées par les responsables de ST-DIDIER.

Il sera ouvert du 7 JUILLET au 31 AOÛT, tous les jours (sauf le mardi) de 15 H à 17 H.

SAINT-ROMAIN AU JOUR LE JOUR

A L'ECOLE PRIVEE DU BOURG

Comme l'an dernier pour Mardi Gras, une après-midi récréative a eu lieu à la salle des fêtes, où les enfants étaient déguisés et où ils ont pu, après les avoir fabriquées, déguster crêpes et gaufres traditionnelles.

Dès le 15 Mars, les séances de natation ont repris au CHAMBON-FEUGEROLLES, avec les enfants de ST-VICTOR, et ceci pour huit leçons.

Les Cours moyens ont aussi participé au concours de la Prévention Routière à ST-PAL : 5 enfants y ont obtenu leur certificat et l'un deux, après avoir franchi le cap de la demi-finale à YSSINGEAUX, s'est rendu en finale au PUY.

Le voyage scolaire de cette fin d'année a eu lieu le même jour pour petits et grands. Tandis que les élèves du primaire se rendaient au Musée d'Art Moderne à ST-ETIENNE, pour une visite et un travail en atelier, les petits de la Maternelle visitaient le zoo de ST-MARTIN-LA-PLAINE, et, tout le monde s'est ensuite retrouvé à l'aéroport de BOUTHEON pour une visite guidée à bord d'un avion.

Notez, enfin, qu'une classe de mer est, d'ores et déjà, prévue pour la prochaine année scolaire 91-92. Afin de réduire le coût de ce séjour pour les familles, un bal familial est organisé par l'A.P.E.L., le Samedi 28 SEPTEMBRE, à la Salle des Fêtes.

LE DEJEUNER DES ANCIENS

C'est dans une ambiance amicale et détendue qu'une quarantaine de nos anciens s'est retrouvée le 8 Juin au restaurant DUPLAY. Tous y ont apprécié la qualité de la cuisine et de l'accueil de Monsieur et Madame DELORME, tout récemment installés, qui nous recevaient pour la première fois.

De talentueux chanteurs et conteurs ont animé ce repas ; entraînés par Jean CHARRAS, tous ont longuement repris la chanson des "Filles de chez nous", qui nous parle des charmes si variés des filles de toutes les communes d'alentour.

Rappelons brièvement le refrain :

"Toutes les filles de chez nous
Plus que les autres, sont aimables et gentilles ;
Toutes les filles de chez nous
Sont captivantes et les hommes en sont fous".

Et puis, bien sûr, nous avons retenu le couplet de ST-ROMAIN :

"Elles ont beaucoup de chic à ST-ROMAIN ;
Avec allure, vivent très décidées.
Mais comme elles n'aiment pas se salir les mains
C'est le mari qui s'appuie tout le turbin".

Amis lecteurs, qu'en pensez-vous ? Affaire à suivre.....

ASSISTANCE SOCIALE

Par suite de changements d'organisation au sein du Département, notre assistant social, Monsieur FAURE, nous quitte à compter du IER JUILLET ; nous lui souhaitons "bon vent" et le remercions très sincèrement pour sa fidélité et son dévouement à notre commune depuis Janvier 1989.

C'est Madame DREVET, assistante sociale à DUNIERES, qui assurera dorénavant les permanences de ST-ROMAIN ; nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune. La permanence hebdomadaire reste inchangée : tous les jeudis matins, de 9 h à 10

CALENDRIER DES FETES DU 2ème SEMESTRE 1991

7 Juillet	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
21 Juillet	-	Kermesse des Ecoles (OGEC - APEL)
27 Juillet	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
27 Juillet	-	Bal familial (SAPEURS-POMPIERS)
3/4/5 Août	-	Fête patronale
15 Août	-	Soupe aux choux (LE BON AIR)
16 Août	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
1er Septembre	-	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
28 Septembre	-	Bal familial (A.P.E.L.)
23 Novembre	-	Bal familial (LE BON AIR)
24 Novembre	-	Concours de belote (COMITE DES FETES)
7 Décembre	-	Sainte-Barbe (SAPEURS-POMPIERS)
15 Décembre	-	Concours de belote (A.F.N.)
21 Décembre	-	Colis de Noël (COMITE DES FETES)

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

CHEZ NOS POMPIERS

Cette année, nos pompiers ont participé au parcours sportif de BRIOUDE, et, ils nous ont ramené de jolies coupes : ils sont arrivés 7ème du Département sur 28 corps engagés. Je pense que c'est vraiment une performance.

Les examens de secours routier et réanimation se poursuivent parmi les derniers rentrés.

Nous avons demandé, par l'intermédiaire de notre Municipalité, une ambulance qui rendrait de grands services à tout le monde. Nous espérons que très bientôt elle sera dans notre caserne, car, cette année, nous en sommes déjà à 13 sorties, et, pour la majorité des accidents.

Notre Amicale participe à plusieurs achats de petit matériel tous les ans ; mais cette année, nous avons investi sur une radio qui nous coûte dans les 6.000 F environ. Une autre, sera payée par la Municipalité, car, nous allons être obligés, comme tous les corps, de nous intégrer au numéro "I8" qui doit rentrer prochainement en service, et, donc les appels se feront par LE PUY. Mais, comme par le passé, vous pouvez continuer de nous avertir à notre numéro de téléphone personnel.

Cette année, deux sapeurs vont nous quitter, Messieurs PEYRARD Jean et VACHER Régis, après 20 ans de service. Il va falloir recruter parmi les jeunes.

Après cette vue d'ensemble de notre corps, le Président de l'Amicale vous dit à tous que vous pouvez compter sur vos sapeurs bénévoles 24 heures sur 24.

Albert Vacher.

LE FOOT ET LES ENFANTS DE ST-ROMAIN

Cette année, des circulaires sont passées dans les écoles, et, des articles dans les journaux, pour informer qu'une équipe, pour des enfants, serait créée si nous avions un nombre suffisant d'inscriptions.

Il y a quelques années, cette équipe existait. Les membres du bureau de l'E.S.S.R. ont voulu remonter cette équipe, pour donner une activité aux enfants de ST-ROMAIN.

Pour la saison 91 - 92, le Président, Gilbert GUILLAUMOND et les dirigeants de l'E.S.S.R. ont la satisfaction de pouvoir annoncer que les enfants pourront évoluer, non pas dans une équipe, mais dans deux, une équipe "Poussin" et une équipe "Pupille".

Les équipes seniors, qui évolueront pour la saison 91 - 92 en 2ème Division et 3ème Division, et les filles en Excellence, souhaitent la "Bienvenue" dans le Club à tous ses jeunes footballeurs.

G. Guillaumond

BRAVO A NOTRE "BON AIR"

=====

Devant les succès et la vitalité toujours plus grande de notre Société "LE BON AIR" (Musique, théâtre, majorettes), son fidèle président d'honneur, Antoine DIGONNET, a écrit pour elle les lignes qui suivent. Nous l'en remercions bien sincèrement et nous associons pleinement à ses chaleureuses félicitations.

LE "BON AIR" ? ... UN COURANT D'AIR !!!

Il y a bientôt 20 ans, quelques gars de ST-ROMAIN, sans doute un peu las de voir un bourg sans musique, décidèrent d'en lancer une. Et sitôt dit, sitôt fait ! Toute naissance demande un nom, une identité : c'est ainsi que, par un heureux jeu de mots, le BON AIR fut porté sur les fonds baptismaux de la Fédération Sportive et Culturelle de France. L'air pur qui souffle sur ST-ROMAIN, sur ses bois et sa campagne, n'est sans doute pas étranger à cette appellation. L'air qui remplit les poumons devait donner un souffle puissant et une vie aux instruments de toutes sortes. Le BON AIR était né !

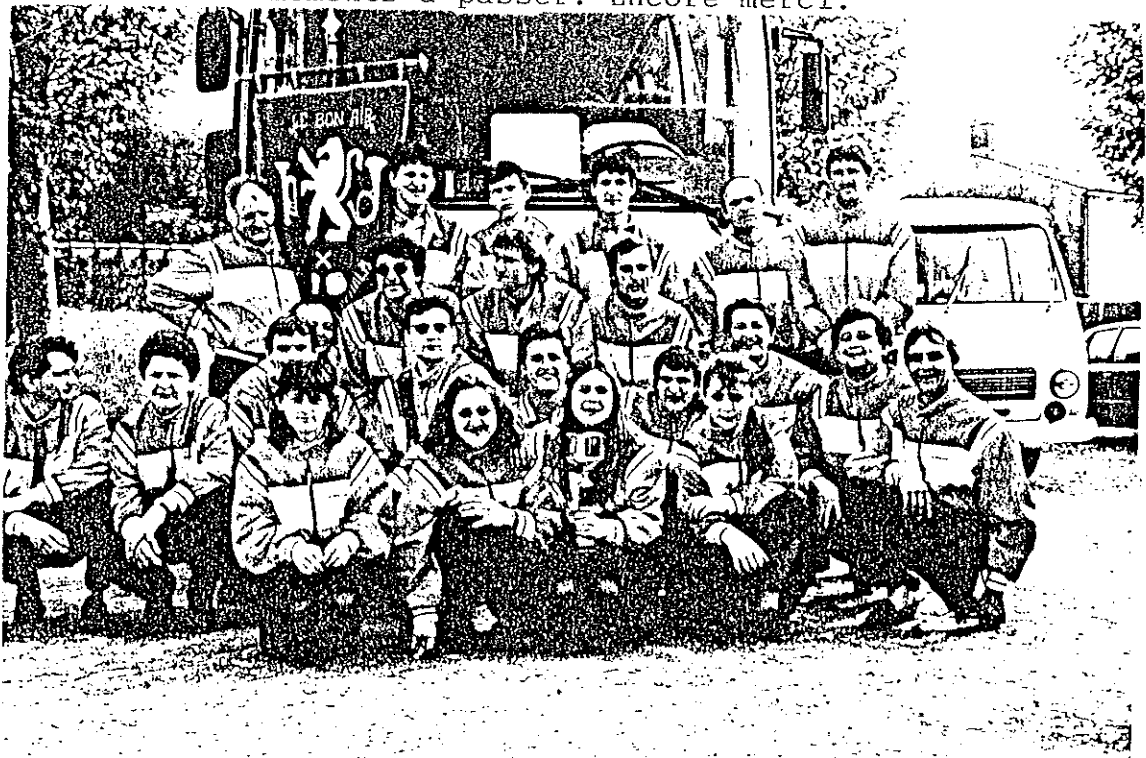
Grâce à une poignée de bénévoles comme les SAGNOL, les RASCLE, les VIALLAT, les DIGONNET, les GUILLAUMOND, sous la houlette de certains Présidents (je pense tout particulièrement à ce grand homme de LOULOU, à ce puissant moteur qu'est JEAN), grâce aussi à ces dames et demoiselles qui ont créé les Majorettes sous l'impulsion de Madame SARRON, grâce aussi et surtout à tous ces jeunes, garçons ou filles, mordus de musique ou d'expression corporelle, de chorégraphie, le BON AIR a grandi et s'est diversifié en amitié et disciplines diverses. Le BON AIR a travaillé sans relâche, sans ostentation, ni orgueil ; il a fait sa place - et une grande - au sein de la F.S.C.F. et il envisage pour ses 20 ans, l'an prochain, l'organisation à ST-ROMAIN du concours départemental, et, cela pour la seconde fois de son histoire.

Le BON AIR a fait connaître sa cité de ST-ROMAIN, par ses sorties à l'extérieur, par ses prestations dans les concours, par sa participation à la vie associative, par l'organisation de stages, de galas, de concours et de diverses animations.

La TOUR DU PIN, ROYAN, POISSY - GRIGNY, et, tout récemment MARRANS, sont des noms qui résonnent comme des étapes qui sentent bon les lauriers coupés, mais, qui fleurent aussi le dévouement, le travail, l'esprit d'équipe, de camaraderie, de bonne entente. Tous ces noms sont, pour les musiciens et leurs dirigeants (et aussi pour leur président d'honneur) et pour les majorettes, des échelons gravés à la force du poignet pour les percussions, les tambours et les majorettes, et, pour les autres, à la force des poumons... et aussi, au gré du vent pour le porte-drapeau !

Ce sont des noms qui restent gravés dans les mémoires et sur les pellicules, des noms qui représentent des diplômes, des médailles, des récompenses - oh combien méritées - comme les médailles départementales par exemple, sanctions d'un travail opiniâtre, d'un dévouement sans faille, d'une formation chaque année perfectionnée, d'un "bouillon de culture" musico-théâtral qu'il ne faut pas dissocier.

Chaque année, le BON AIR gratifie ses amis d'une belle détente à l'occasion de son gala théâtral fidèlement reconduit. Là aussi, que de travail, que de talents souvent cachés, mais, qui percent au grand jour quand fleurit le printemps, après les longues soirées d'hiver. Musiciens, acteurs et majorettes, oui vous êtes formidables : qu'il fait bon, en tant que spectateur détendu et attentif, se retrouver dans cette atmosphère qui vaut bien certains moments de télévision et qui console de bien des "navets" passés au travers de la lucarne du petit écran ! Pour ces galas, qui soudent tous ensemble les musiciens, les familles, les sociétés, la cité de ST-ROMAIN, nous vous disons un très grand merci. Ils demandent une continuation : la relève monte très vite sur les planches et l'âge mûr tient bon. Nous avons donc encore de bons moments à passer. Encore merci.



Le "BON AIR" à MARRANS - Mai 1991

Cette année, MARRANS, avec toute la Bretagne et la Vendée, a vu dans ses murs, le BON AIR, pour le concours National de Musique F.S.C.F. Les résultats sont là, probants, et, la première place nationale a sanctionné les efforts et le talent : le BON AIR va accéder en division EXCELLENCE ; quel honneur pour toute notre cité. Monsieur le Maire me disait, ces jours-ci, sa satisfaction et sa fierté, et comme il avait raison. Et, en me demandant cet article sur le BON AIR, il me disait "au moins, n'oubliez rien, dites bien tout". Je le fais avec joie, avec fierté moi aussi, avec coeur, car j'aime bien "mes" musiciens et majorettes..

Chacun sait dans la Société être à sa place, remplir son rôle souvent obscur, mais, combien nécessaire ; chacun sait aussi partager et les joies et les peines de tous, le BON AIR bat d'un même coeur !

Le BON AIR est en EXCELLENCE, premier de sa division, 6ème sur 42 sociétés représentées à MARRANS, toutes divisions confondues, avec 135 points sur 150 (45/50 au morceau imposé), 47,5/50 au morceau de choix, et, le reste en sonnerie ou batterie ! BRAVO ! Composé de musiciens et de majorettes, il a bientôt 20 ANS, c'est le bel âge !

Sachons, donc, apprécier son succès à sa juste et haute valeur, sachons, aussi, soutenir de notre mieux les efforts faits pour un plus haut service dans la cité, sachons aussi partager la joie de tous, sachons saluer la bonne entente entre musiciens, majorettes, responsables et parents, tout cela est le gage certain de la solidité de l'édifice. Enfin, sachons remercier tous les membres de la société, et, puisqu'elle est et vit au grand air, et qu'elle s'appelle le "BON AIR", n'ayons pas peur de lui souhaiter bon vent !

En nous adressant à notre bonne ville de ST-ROMAIN-LACHALM, disons lui :

Musiciens, Majorettes, quand les cuivres résonnent
Sont fiers du beau renom que partout ils te donnent !

A. DIGONNET

Heureux Président d'honneur du BON AIR